



CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 AVRIL 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° 09

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU CENTRE NAUTIQUE LES
ISSAMBRES - EXERCICE 2021

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
31 mars 2022	13 AVR. 2022	33	27	31

L'an deux mille vingt-deux, le jeudi 7 avril 2022 à 18h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Molière en séance publique sous la présidence de M. Yann GNERUCCI, Premier Adjoint au Maire.

Étaient présents : M. GNERUCCI, M. BACQUET, Mme NOURI, M. PRIARONE, Mme LOUISA, M. MASSON, M. BENHAMOU, Mme STEINMETZ, M. SAVIO, Mme BOUVARD, Mme LELEU, Mme TESSONNEAU, M. MERIMECHE, M. BESSERER, M. LEMAITRE, Mme SCHWALLER, Mme METIVIER, Mme LEGRAND, Mme DEMONEIN, M. FABRE, M. BUSNEL, M. DAMO, M. FLECHE, Mme SUCHET, M. TISSIER, M. GUÉRIN, M. LUCHINI.

Absents ayant donné pouvoir : Mme Catherine PICQ à Mme Martine BOUVARD, Mme Marie-Line BIANCHI à M. Didier LEMAITRE, Mme Line KERGOURLAY à M. Ken TISSIER, Mme Claude ICHARD à M. Julien LUCHINI.

Absents : M. CAYRON, Mme AUZOLAT.

Secrétaire de séance : M. Elio DAMO

Monsieur BACQUET soumet aux membres du Conseil Municipal le rapport suivant :

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation du Centre Nautique Les Issambres en date du 04 avril 2022,

VU l'avis favorable de la commission extra-municipale finances publiques budget du 4 avril 2022,

Le projet du Compte Administratif du budget du Centre Nautique Les Issambres pour l'exercice 2021, joint en annexe de la présente délibération, a été présenté aux membres de l'assemblée délibérante.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à bien vouloir délibérer, en l'absence de M. le Maire.

Le compte administratif s'établit comme suit :

Section d'Exploitation

Total des Dépenses 2021	Total des Recettes 2021
165 562,40 €	175 407,73 €

Résultat de l'Exercice 2021	9 845,33 €
Solde de Clôture 2020 reporté	18 481,14 €
Résultat au 31/12/2021	28 326,47 €

Section d'Investissement

Total des Dépenses 2021	Total des Recettes 2021
8 385,24 €	14 300,89 €

Résultat de l'Exercice 2021	5 915,65 €
Solde de Clôture 2020 reporté	12 990,06 €
Résultat 2021	18 905,71 €
Restes à réaliser en Dépenses	0.00 €
Restes à réaliser en Recettes	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Résultat au 31/12/2021	18 905,71 €

Le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré, sous la Présidence de M Yoann GNERUCCI :

APPROUVE le compte administratif du budget du Centre Nautique Les Issambres pour l'exercice 2021 tel qu'il est proposé et annexé à la présente délibération.

29 voix POUR, 2 voix CONTRE (M. Julien LUCHINI, Mme Claude ICHARD),

A la majorité

ROQUEBRUNE SUR ARGENS, 7 avril 2022


Le Maire,
Jean CAYRON

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (Décret n°83-1025 du 28/11/1983).
le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr.*